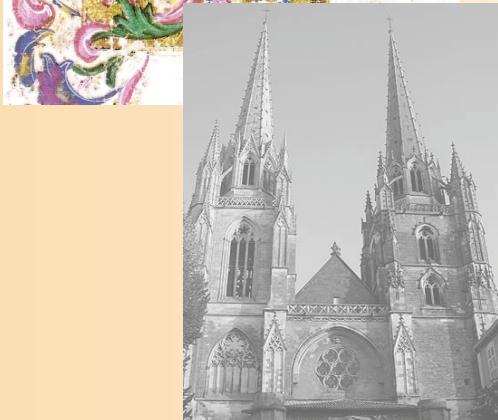
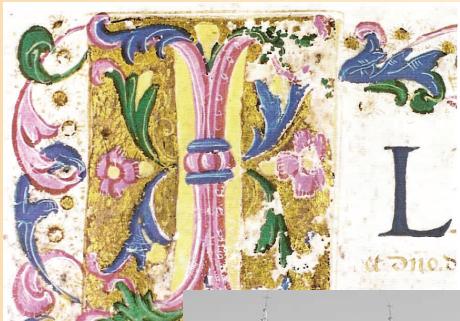


# Atelier

# Bayonne médiévale



## FICHES ENSEIGNANTS

Cette étude est proposée en atelier au Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque. Les classes et leur professeur travaillent avec un animateur sur les documents originaux.

Ceci est une version allégée de l'atelier. La version complète est en téléchargement sur le [site des Archives](#).

### DOCUMENT 1 :

#### Les grandes étapes de l'histoire de Bayonne au Moyen Âge

**Fin VI<sup>e</sup> siècle** : 1<sup>ère</sup> mention dans un document écrit de la cité de *Lapurdum*.

**1095** : le vicomte de Labourd donne à la cathédrale la moitié de la cité de Bayonne.

**Vers 1120** : développement de la ville hors des murailles romaines. Faubourgs. Premier pont de bois sur l'Adour.

**1154** : Aliénor d'Aquitaine épouse Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre. Début de la période « anglaise » de Bayonne.

**1174 et 1177** : visite de Richard-Cœur-de-Lion à Bayonne.

**1215** : charte de Commune accordée par le duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre. La ville est administrée par un maire et un « corps de ville » composé de membres de la bourgeoisie marchande.

**1451** : les armées du roi de France s'emparent de Bayonne. Cet évènement ainsi que l'ensablement de l'embouchure de l'Adour entraînent un déclin de l'activité commerciale.

# Atelier

## Bayonne médiévale

**DOCUMENT 2 :** Grand sceau pendant de la ville de Bayonne sur une charte du 7 décembre 1351. Original conservé aux Archives départementales du Nord sous la cote B 827.



Avers



Revers

**DOCUMENT 3 :** Richard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, confirme les droits des Bayonnais.- Extrait du *Livre des Etablissements*, Archives municipales de Bayonne AA1 p. 64. Texte original en latin et en gascon.

Que tous présents et à venir sachent que moi Richard, etc., j'ai donné et concédé pour toujours, à mes chers citoyens de Bayonne, les coutumes et les droits que Guilhem comte de Poitiers, en présence de Ramon de Martres évêque de Bayonne, leur accorda lorsqu'il commença à édifier Bayonne.

A savoir :

Quiconque est déjà venu à Bayonne, ou y viendra dans la suite pour s'y établir, qu'il sache que toute liberté lui est octroyée, sur terre et sur mer, dans les landes et les forêts, tout autant qu'il pourra en parcourir (aller et retour) en une journée, à condition qu'il ait résidé (dans la ville) au moins un an et un jour et acquitté les droits accoutumés au maître du sol qu'il occupe, si toutefois il n'est pas le propriétaire. De tous les procès qui seront portés devant le seigneur ou devant son représentant, celui qui aura tort devra payer 6 sols.

Si quelqu'un des habitants voulait quitter la ville et aller s'établir ailleurs, il aurait la pleine faculté de vendre ses maisons, jardins, prairies, moulins et autres biens qu'il pourrait posséder. Mon sénéchal, quel qu'il soit doit prêter à tous aide et protection, sur toute ma terre et au-delà.

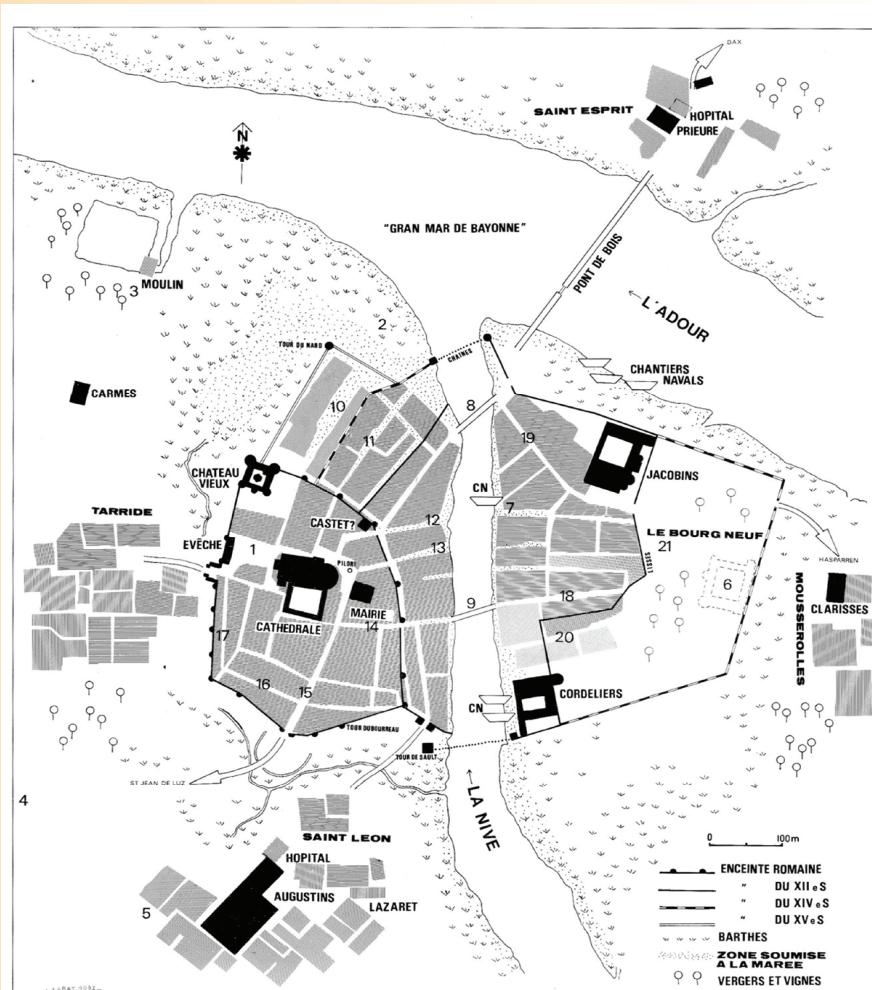
En outre, si quelqu'un fait tort à mon sénéchal<sup>1</sup> ou à mes hommes, chacun doit le suivre en expédition pour tirer vengeance du tort ou de l'injure reçus celui qui refusera de marcher paiera 6 sols. Mais si le sénéchal, soit qu'il ait reçu le prix du dommage, soit qu'on ne lui ait fait ni à lui ni à mes hommes aucun tort, veut tout de même faire une expédition, on ne sera pas tenu de le suivre. J'ai décidé aussi que tous les habitants paieront annuellement, un marc d'argent de Morlaàs, en remplacement de l'impôt de la baleine qu'on exigeait d'eux, et que pour chacun des navires de la ville de Bayonne, à chaque retour, on acquittera deux sols de Morlaàs<sup>2</sup>.

## DOCUMENT 3 : Suite.

J'ai octroyé encore à tous les Bayonnais qu'ils puissent apporter leur pêche partout où ils voudront, sans payer de coutume, à moins qu'ils ne soient en société avec des étrangers, auquel cas ils acquitteront la coutume. J'ai octroyé enfin que tout sénéchal que j'enverrai à Bayonne, avant d'entrer en charge, prêtera serment aux Bayonnais de respecter leurs coutumes. Les témoins sont : Fortaner évêque de Bayonne, Guilhem Bertrand évêque de Dax, W. Maengot, Foulques de Mastac sénéchal du Poitou etc. Donné à Bayonne.

**1 Représentant du duc d'Aquitaine 2 Monnaie en usage en Gascogne et frappée à Morlaàs, résidence du vicomte de Béarn.**

## DOCUMENT 4 : Plan de Bayonne au Moyen Âge. – Sources : dossier pédagogique de l'association Lauburu 1992.



**Plan de Bayonne au Moyen Âge :** ce document présente les différents quartiers de Bayonne au Moyen Âge. Les indications d'habitat dans les faubourgs sont entièrement hypothétiques, aucun document ne nous étant parvenu à ce sujet. Le Château-Neuf, construit dans le Bourg-Neuf au XVe siècle, n'entre pas dans le cadre de ce cahier : il est représenté en pointillés.

**Quelques repères contemporains destinés à faciliter l'observation (et la visite) de la cité du Moyen Âge :**

1 Bibliothèque Municipale - 2 Hôtel de Ville et Théâtre - 3 Cinéma "le Vauban" - 4 Carrefour Saint-Léon - 5 Parc des Sports - 6 Château-Neuf - 7 Musée Basque - 8 Pont Mayou - 9 Pont Panneau - 10 Rue Thiès - 11 Rue Port-Neuf - 12 Rue Port de Castets - 13 Rue Port de Suseye - 14 Rue Poissonnerie - 15 Rue d'Espagne - 16 Rue Vieille-Boucherie - 17 Rue des Faures - 18 Rue Panneau - 19 Rue Bourgneuf - 20 Rue des Cordeliers - 21 Eglise Saint-André.

# Atelier

# Bayonne médiévale

## Questions

**1° A partir du sceau (doc.2) et en vous aidant du tableau ci-dessous, indiquez quels pouvoirs exercent leur autorité sur la ville de Bayonne ?**

Les pouvoirs	Evêque de Bayonne	Commune de Bayonne <b>2</b>	Roi d'Angleterre duc d'Aquitaine ou de Guyenne <b>4</b>
Image	Cathédrale <b>1</b>	Murailles <b>3</b>	Lion couronné devant un arbre
Inscription	<i>S[an]c[t]a Maria</i>	<i>Sigillum communie civitatis Baiona[e]</i>	<i>Benedictus qui venit in nomine domini <b>5</b></i>

1 les deux tours principales n'existent pas encore et ne sont définitivement achevées qu'au XIXe s.

2 Depuis 1215 la ville reçoit le droit de s'administrer elle-même. Voir doc. 1

3 La commune chargée de l'entretien et de la surveillance des fortifications.

4 Depuis 1154 : mariage d'Aliénor et d'Henri Plantagenêt

Deux pouvoirs dominent l'occident à partir du XIe siècle : Eglise et pouvoir laïc. Dans les régions les plus urbanisées et les ports, s'ajoutent le pouvoir des bourgeois et des villes : Flandre, Italie du N. etc.

5 bénî soit celui qui vient au nom du seigneur : dans la Bible phrase chantée ou proclamée quand les rois de Jérusalem retournaient dans leur cité. Associée au Christ entrant à Jérusalem avant sa passion. Au Moyen Âge formule accompagnant les entrées royales. Le roi représentant de Dieu.

**2° Quelles garanties offre le duc Richard aux habitants de Bayonne ? Doc. 3.**

Liberté, franchise : ce mot n'a pas le même sens qu'aujourd'hui. Le seigneur limite ses droits et en dehors de ces droits la personne peut disposer librement de son corps et de ses biens.

Le représentant du duc, le sénéchal doit jurer de respecter les droits des habitants. Il « prêtera serment aux Bayonnais de respecter leurs coutumes »

Pourquoi limiter son pouvoir ? pour conserver de bonnes relations avec les habitants et en attirer de nouveaux.

Protection : « Mon sénéchal, quel qu'il soit doit prêter à tous aide et protection ».

Limitation des droits du seigneur : redevances fixes, limitation du service d'ost, devoir de combattre pour son seigneur.

## 3° Quelles peuvent être les relations entre Bayonne, l'évêque et le duc d'Aquitaine roi d'Angleterre? Docs 2 et 3.

Les symboles des 3 pouvoirs sur le même sceau---> relations de collaboration.

Une ville prospère et plus peuplée ---> plus de revenus et de puissance pour les seigneurs : roi d'Angleterre et évêque de Bayonne qui possède la moitié de la cité de Bayonne (grand Bayonne actuel) et divers revenus sur le port, le pont sur l'Adour etc.

Relations entre le roi d'Angleterre et Bayonne :

- Bayonne alliée fidèle du roi du XI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la fin de la Guerre de Cent ans. Bateaux et marins bayonnais au service du roi. A plusieurs reprises des bateaux chargés de blé venu d'Angleterre, sauvent la ville de la famine.
- Bayonne doit sa prospérité au Moyen Âge à ses échanges commerciaux entre le Sud-Ouest de la France, l'Angleterre et la Flandre. 1337 Franchise pour toutes les opérations commerciales des Bayonnais vers l'Angleterre.

## 4° Quelles sont les activités économiques de Bayonne ? Docs 3 et 4.

Pêche (fluviale). Exploitation des baleines échouées sur le rivage : avant ce texte elles revenaient en théorie au duc. Chasse à la baleine pratiquée par les habitants de Biarritz, Fontarrabie etc. Activité pratiquée semble-t-il par les Basques et non par les Gascons.

Chantiers navals : trois sortes de navire : galupes (transport fluvial) pinasse (pêche commerce guerre) Nefs (commerce et guerre).

Activités liées à l'alimentation : jardins et vignes, moulins. Boucherie (un des métiers les plus considérés au Moyen Âge).

## 5° Synthèse

**Vous rédigerez une réponse au sujet : Bayonne au Moyen Âge, pouvoir et société.**

*Plan*

*I. Une ville riche marchande.*

*II. Une ville protégée par les pouvoirs ecclésiastique et laïc.*